



Délégation de l'Union européenne au Burundi

Bujumbura, le 14 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en place d'une mission d'observation électorale de l'Union européenne au Burundi

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Vice-Présidente de la Commission européenne, Federica MOGHERINI a confirmé, par une lettre du 13 avril 2015 adressée au Ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale, le déploiement d'une mission d'observation électorale de l'Union européenne lors des élections des Députés et des Conseils communaux du 26 mai et l'élection présidentielle du 26 juin. Cette décision a été prise après consultation avec le Parlement européen et les Etats membres. La mission d'observation débutera ses activités, à Bujumbura, dès le 24 avril prochain et sera ensuite présente sur l'ensemble du territoire afin d'observer les différentes phases du processus électoral.

Soulignant que la réussite de ces élections sera cruciale en vue de la consolidation des progrès accomplis depuis la signature des accords d'Arusha, textes fondateurs du Burundi post-conflit, la Haute Représentante rappelle que la présence d'une Mission d'observation et l'appui de l'Union européenne au processus électoral sont liés à une inclusivité effective de ce processus, qui doit se traduire par un accès équitable à l'espace politique pour tous les partis et acteurs politiques. Elle ajoute que la question d'un éventuel troisième mandat présidentiel doit être abordée dans un esprit de réconciliation respectueux des Accords d'Arusha et que la gestion du débat sur cette question et ses conséquences feront l'objet d'une évaluation de jour en jour et auront un impact sur son appréciation des conditions de déploiement de la mission d'observation électorale.